

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ-----
siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON
-----**BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX****Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance ordinaire du 24 OCTOBRE 2023****OBJET DE LA DELIBERATION TRAVAUX DE SECURISATION DES
OUVRAGES ET DEGRILLAGE – TRANCHE 2023 – MARCHÉ DE TRAVAUX - LOT2 :
AMENAGEMENT DE LA PRISE DE L'ASA de MORNAND**

Le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'unanimité des votants.

3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 11 membres présents et 4 membres représentés par pouvoir accordé, soit **15 membres votants** à savoir :**Présents :**

1-	M. BONNEFOY Jean-Yves, Président	10-	M. REVEILLE Yves
2-	Mme BROSSE Chantal	11-	M. SANIAL Jean
3-	M. CHARRETIER Nicolas	12-	
4-	M. CHAZAL Jacques	13-	
5-	M. COUCHAUD Patrice	14-	
6-	M. DALBEGUE Gérard	15-	
7-	M. FRECON Laurent	16-	
8-	M. OGIER Yvan	17-	
9-	M. REBOUX Georges	18-	

Absents avec excuses : Mme DARFEUILLE Marianne – M. FRECON Sébastien – M. VERNET Gérard**Absents représentés : MME BRUEL Nicole donne pouvoir à M. COUCHAUD Patrice
M. FRECHET Daniel donne pouvoir à Mme BROSSE Chantal
M. LARDON Eric donne pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves
M. PALIARD Rambert donne pouvoir à M. REBOUX Georges****Secrétaire élu pour la durée de la session : Mme Chantal BROSSE**

M. le Président rappelle que le Comité, dans sa séance du 28 septembre 2023, a décidé de relancer une nouvelle mise en concurrence pour le Lot2 – aménagement de la prise de l'ASA de Mornand.

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20231024-C01-20231024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2023

Affichage : 25/10/2023

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de sa réception en Préfecture et de sa publication aux dates susvisées

Rappel de la procédure : Procédure Adaptée ouverte – Dossier de consultation des entreprises mis en ligne le 29/09/2023 sur AWS-Achat

Objet de la consultation : TRAVAUX DE SECURISATION DE OUVRAGES ET DEGRILLAGE – TRANCHE 2023

LOT 2 : Aménagement de la prise de l'ASA de Mornand

Date d'envoi de l'avis à la publication : 29/09/2023

Date de parution au BOAMP : Transmis le 29/09/2023 paru le 30/09/2023 réf. 23-135912 – 2023_273

Date limite de réception des offres : 17/10/2023

Deux entreprises ont déposées des offres sur la plateforme AWS-Achat, à savoir :

Lot 2 : SAUR et LMTP

T-PA-48921	2	Aménagement de la prise de l'ASA de Mornand	LMTP	42650	SAINT JEAN BONNEFONDS
T-PA-48921	2	Aménagement de la prise de l'ASA de Mornand	SAUR	71000	ANNONAY

Il est fait lecture du rapport d'analyse des offres (voir en annexe).

M. le Président propose de retenir parmi les offres les mieux-disantes, l'offre de SAUR pour un montant de 90 324,37 euros Hors Taxes.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve le rapport d'analyse des offres établi,
- Décide de retenir l'entreprise SAUR pour un montant de 90 324,37 euros Hors Taxes
- Autorise son Président à conclure et à procéder à l'exécution du marché de travaux à intervenir avec cette entreprise,
- délègue son Président pour signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A MONTBRISON, le 24 octobre 2023

Le Président,
Jean-Yves BONNEFOY

P.J. : - rapport d'analyse des offres Lot2

